

Égalité professionnelle entre femmes et hommes chez SEF

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2021 chez SEF est incalculable.

Dans le détail, la note se décompose de la manière suivante :

- Écart de rémunération entre les femmes et les hommes : incalculable
- Écart de répartition des augmentations individuelles : 25/35
- Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : incalculable
- Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

SEF	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	2,3	25	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			30		45
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100